



BILLET

Les angles morts de la solidarité

Les processus d'exclusion touchent des populations aux situations différentes qui partagent cependant, pour bon nombre d'entre eux la même difficulté : faire face à un système de protection sociale qui ne les voit pas et qui peut leur apparaître comme hermétique, inaccessible. C'est ainsi que s'accroît le phénomène de non-recours aux aides existantes (RSA par exemple) et, alors que nous sommes en pleine crise économique et que la précarité croît, certains budgets d'aide sociale ne sont pas entièrement dépensés. Face aux effets sociaux d'une crise qui dure, les dispositifs d'aide sociale sont-ils adaptés aux personnes vivant des situations inattendues, fluctuantes, instables ? Nos institutions savent-elles repérer ceux qui restent sur le bas côté de la route, les accueillir et répondre à leurs difficultés ? Pendant ce temps, les collectivités et l'État développent chacun de leur côté des dispositifs, avec le soutien des associations. L'accumulation et la multiplication des critères conditionnant l'accueil dans les dispositifs créent des « angles morts ». Ceux qui n'entrent pas dans les catégories subissent des ruptures de prise en charge, abandonnent leurs soins, « choisissent » le non-recours. Ils sont victimes de sur-exclusion. Ces situations d'urgence aussi paradoxales qu'inédites, les professionnels les vivent au quotidien. Les équipes de travailleurs sociaux et de soignants doivent alors inventer et tester des pratiques nouvelles, soutenues autant par les bénévoles et les citoyens que par les pouvoirs publics. Pour y réfléchir, pour partager notre vision des évolutions nécessaires à notre secteur et accompagnés d'autres acteurs, nous organisons notre premier colloque à la Maison Internationale universitaire.

Retrouvons-nous le 2 octobre pour réfléchir ensemble à des solutions nouvelles et innovantes.

Éric Pliez
Directeur général

« ...Les dispositifs d'aide sociale sont-ils adaptés aux situations inattendues, fluctuantes, instables ? ... »

EN BREF...

Madame Marie-Arlette Carlotti, en visite à l'ESI Mazas

Affirmant que « la solidarité ne prend pas de congés », Madame Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée à la lutte contre l'exclusion, a rencontré le 15 août l'équipe et les bénéficiaires de l'espace solidarité insertion Mazas qui reçoit plus d'une centaine d'hommes et des femmes sans-abri chaque jour. L'occasion pour l'équipe et les personnes accueillies par l'ESI de témoigner de leurs difficultés quotidiennes (augmentation des demandes, inaccessibilité de l'hébergement, problèmes administratifs...) et de discuter à bâtons rompus avec la Ministre.

ÉVÈNEMENT

Plateaux techniques et passeport citoyenneté : une année validée

Ils sont nombreux chaque année à arriver en France afin de poursuivre des études, échapper à des violences ou à la pauvreté. Jeunes, parfois mineurs, ils débarquent dans un pays où ils n'ont pas de repères et où ils sont souvent seuls et vulnérables (réseaux, marginalité, violences...).

Aurore reçoit dans ses espaces dynamiques d'insertion un nombre important de jeunes primo-arrivants -en situation régulière- et a pu repérer leurs besoins spécifiques. En effet, à la différence des ados nés en France, en décrochage scolaire ou en rupture familiale que les professionnels accompagnent, il ne s'agit pas simplement de construire un projet pour leur avenir, mais de décider où le construire, en France ou ailleurs, et les obstacles à surmonter peuvent être nombreux. Pour ceux dont le projet est l'installation à long terme, Aurore a développé deux programmes complémentaires. Le passeport citoyenneté tout d'abord, financé par le Fonds Européen d'Intégration, qui propose à de jeunes primo-arrivants de suivre 3 semaines intensives d'ateliers et de visites institutionnelles et culturelles pour mieux comprendre le fonctionnement de la société qui les accueille. Depuis septembre 2012, 105 ont suivi ces cours. À l'issue des 3 semaines, seuls 13% d'entre eux cherchent encore une orientation. Tous les autres ont gravité une étape supplémentaire dans la constitution de leur projet d'insertion, en décrochant une promesse d'embauche (9%), un contrat d'apprentissage (15%) ou une formation (63%) au sein



La restauration sur un plateau, pour les jeunes primo-arrivants, accompagnés par Aurore.

du second programme d'Aurore : les plateaux techniques restauration et bâtiment-peinture. Cette seconde initiative, également lancée à l'automne 2012, et financée par l'Aide Sociale à l'Enfance, allie une formation professionnalisante de 6 mois à des cours de français (assurés par l'association Aprelis). Là aussi, les premiers résultats sont très positifs, puisque 40% des jeunes signent un contrat d'apprentissage, 10% ont reçu des promesses d'embauche, 4% ont obtenu des CDD de plus de 6 mois. « *Ils sont ponctuels et extrêmement motivés. Ça plaît aux employeurs qui ont de vrais besoins en main-d'oeuvre* », explique Sébastien Gérard responsable de ces dispositifs. La combinaison des

deux programmes permet ainsi aux mineurs étrangers de lever la plupart des freins à la délivrance d'un titre de séjour. En effet, avec une formation sur la culture et les institutions françaises, l'apprentissage d'un métier dont le secteur recrute et un projet d'insertion solide (formation ou emploi), les jeunes entrent dans les nouveaux critères d'admission au séjour du Ministère de l'Intérieur. 27% des jeunes ont obtenu leur titre de séjour grâce à ce parcours de formation. Avec ces deux projets, dont les financements ont été renouvelés pour une année, Aurore donne à ces jeunes toutes les chances de trouver une place durable dans leur pays d'accueil.

HÉBERGER

Contrat d'objectifs

Le 30 septembre prochain, Aurore rencontre la DRIHL pour le début des négociations sur le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Cet accord, qui contractualisera le travail de l'association et le financement qui lui sera alloué pour les 4 prochaines années, concerne en effet 881 places d'hébergement et 318 places en logement accompagné, réparties entre les pôles Urgence, Hébergement et Habitat. Pour Aurore, il s'agira de convaincre un financeur tenu par des impératifs budgétaires, de la nécessité de créer des ponts depuis l'hébergement d'urgence vers l'insertion, de l'importance de maintenir les filets de sécurité que représentent les CHR par exemple, et de favoriser l'accompagnement dans le logement pour ceux qui peuvent y avoir accès. En marge de ces négociations, il faut rappeler qu'Aurore, aux côtés de la FNARS, demande un statut unique de l'hébergement et une revalorisation à la place des pensions de familles.



Aurore et la DRIHL devraient aboutir à un accord en janvier prochain.

SOIGNER

Rencontres sportives

Le 29 juin dernier et pour la 2^{ème} année consécutive, un tournoi sportif à réuni différents services d'Aurore. L'année passée, le foot était à l'honneur et cette année, les personnes accueillies par le SAS13 et le foyer Apollinaire, se sont affrontées sur les terrains de basket-ball. « *La plupart des services d'Aurore proposent des activités sportives (boxe, piscine...) à l'année. C'est le cas du SAS13. Cette rencontre sous forme de tournoi est une occasion de faire du sport : c'est évidemment bon pour la santé, et on prend plaisir à être ensemble* », explique Xavier Bouguin, chef de service du SAS13. Salariés et personnes accueillies portaient les couleurs de leur service et c'est finalement le SAS13 qui a remporté le trophée. Le titre sera remis en jeu l'année prochaine avec, les organisateurs l'espèrent, encore de plus de services participants.



Le SAS13 et Apollinaire comptent sur la participation d'autres services lors du prochain tournoi

INSÉRER

Sous les pincesaux, la plage !

Vendredi 27 juin, les bleus de travail des ouvriers encadrés par Sébastien Nuri sont restés au vestiaire. Une fois par an, le responsable d'équipe emmène les personnes en insertion pour une journée « off » : « *Sur les chantiers d'insertion, ils reprennent une activité, souvent après une longue période de chômage* », explique Sébastien Nuri, « *Travailler fait partie de leur projet d'insertion, mais leurs relations avec les collègues aussi. Cette journée est une façon de montrer qu'ils font partie d'une équipe* ». 9 personnes accueillies et 3 encadrants techniques sont donc descendus à 210 km de Paris, en baie de Somme pour une journée balade-barbecue et pétanque. « *Dans l'équipe, on a de 22 à 47 ans, mais sur la plage, on était tous des gamins ! Certains n'avaient pas vu la mer depuis des années* », confie Sébastien. Ragaillardis, les salariés du chantier d'insertion sont rentrés, prêts à reprendre le travail !



Les chantiers en bord de périph' troqués contre une pétanque en bord de mer...

SPÉCIAL COLLOQUE : LES ANGLES MORTS DE LA SOLIDARITÉ



Ces photos ont été prises lors d'interviews vidéos. Les films et les portraits sont à retrouver sur le site www.colloqueaurore.fr

Les filets de sécurité censés protéger les personnes les plus vulnérables ne semblent pas efficaces pour certaines d'entre elles, exacerbant leur décrochage de la société. Elles seraient victimes d'une sur-exclusion. Comment resserrer les mailles du filet, pour que tous ceux qui connaissent une situation d'exclusion ne soient pas laissés sur le côté ?

Pour réfléchir ensemble à des réponses innovantes, Aurore organise le **2 octobre 2013** son premier colloque intitulé : « **Les Angles morts de la solidarité - Répondre aux formes actuelles de l'exclusion** ».

Nicolas Duvoux est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-Descartes et membre du Cerlis, le Centre de recherche sur les liens sociaux (Paris-Descartes/CNRS). Il est notamment l'auteur du « *Nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques* » (Seuil) et de « *L'autonomie des assistés* » (PUF, 2009). Le 2 octobre prochain, il participera à la plénière d'ouverture du colloque organisé par Aurore. En amont, il répond à nos questions sur la sur-exclusion.



Qu'est-ce que la sur-exclusion ?

Comprendre l'exclusion c'est prendre en compte un ensemble de facteurs qui fragilise : l'inaccessibilité des logements, le chômage, les ruptures des relations sociales et familiales. La sur-exclusion c'est prendre en compte le fait qu'une part importante de la population n'a pas accès aux droits sociaux parce que les critères sont trop restrictifs, et les demandes de recours sont trop compliquées. De fait, il semble que les plus fragiles ne soient pas protégés par la solidarité.

Qui est touché par cette sur-exclusion ?

À première vue, les principaux concernés semblent être les sans-abri, une population estimée à 150.000 personnes, qui n'a pas accès au droit pour des questions de domiciliation, par exemple. Mais il y a également des catégories à la croisée de différentes formes de

fragilité. Ainsi, en dehors du système de protection, on trouve les jeunes, les familles monoparentales et les femmes qui sont également concernées du fait d'un manque de moyens de garde et en conséquence, de la difficulté d'accéder à un travail.

Qu'est-ce qui explique la naissance de ce phénomène ?

Le chômage et la précarité l'accroissent bien évidemment. Mais ces phénomènes de sur-exclusion existaient bien avant le début de la crise et mettent à nu les dysfonctionnements structurels de notre système social. Un retour éventuel de la croissance améliorera certes la situation de certains mais ne changera pas un mode de fonctionnement qui « fabrique » de plus en plus d'exclus. En effet, les politiques sociales reposent historiquement sur la solidarité familiale. Cela devient une source d'inégalité dès lors que la famille n'accomplit pas son rôle protecteur. Le système de solidarité, pour ceux dont la structure familiale est défaillante, fonctionne comme une voiture balai. Le RMI puis le RSA ont été pensés comme les derniers filets de protection sociale pour éviter de tomber dans la misère. Or, ces filets ne fonctionnent pas. L'évaluation des politiques publiques ne rend pas compte de la complexification du phénomène et ne permet donc pas de le comprendre. Il faut alors avoir une réflexion sur l'organisation des politiques publiques telles qu'elles sont élaborées, puisqu'elles ne parviennent plus à être des instruments efficaces. Les normes

qui en découlent sont aujourd'hui trop excluantes. On vit « une crise des instruments ».

Quels leviers devraient être enclenchés pour pallier cette sur-exclusion ?

Même si un effort a été fait au niveau du RSA (augmentation de 2% au 1^{er} juillet 2013) cela reste limité. Il n'y a pas eu d'action radicale, comme ouvrir le RSA à la majorité civile. Quant aux emplois aidés, ils ne créent pas de transformation en profondeur et au contraire dégradent les conditions sur le marché du travail. En l'absence de mouvement général dans la société, nos représentants politiques continueront à ronger un système social vieillissant qui ne répond plus à ces nouveaux exclus en marge. Pourtant, les français sont d'autant plus sensibles à ces situations qu'elles les interpellent au quotidien sur leur propre avenir.

Les angles morts de la solidarité Répondre aux formes actuelles de l'exclusion

Le 2 octobre 2013, de 9h à 18h, avec la participation d'Olga Trostiansky, adjointe au Maire de Paris, en charge de la solidarité et de Louis Gallois, Président de la FNARS.

Informations, programme et inscription :
www.colloqueaurore.fr

Maison Internationale - 17, boulevard
75014 Paris - RER B - Cité Universitaire



AGENDA

VIE ASSOCIATIVE

11 septembre :
• Réunion du comité de pilotage d'Aurore Bénévoles et Citoyens

24 septembre :
• Réunion du Bureau d'Aurore

DIALOGUE SOCIAL

12 septembre :
• Comité d'entreprise

16 septembre :
• Rencontre avec les salariés de l'ex-association ACV

17 septembre :
• Réunion du CHSCT

RENCONTRES PARTENAIRES

10 septembre :
• Présentation du projet d'Aurore à la commission d'appel à projets «Autisme»

30 septembre :
• Avec la DRIHL à propos des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

ÉVÉNEMENTS EXTERNES

26 septembre :
• Participation au séminaire du Groupement National des Directeurs d'Associations

RENDEZ-VOUS AUORE

10 septembre :
• Pose de la première pierre de la Résidence Vertbois, en présence du président d'Aurore, Pierre Coppey

17 septembre :
• Journée partenaires à la Colombe

20 septembre :
• Inauguration de la résidence Belliard, en présence de Pierre Coppey, président d'Aurore

2 OCTOBRE : COLLOQUE « LES ANGLES MORTS DE LA SOLIDARITÉ »



DÉVELOPPEMENT, FUSIONS : L'INSERTION EN MUTATION

Depuis 1 an, le pôle Insertion est en mouvement. Les projets bourgeonnent et les équipes s'étoffent. Et depuis le 1^{er} juillet l'association Aide aux Choix de Vie a rejoint Aurore. Cette fusion et l'évolution des services donnent au pôle Insertion d'Aurore une nouvelle envergure, rimant avec efficacité, mutualisation et créativité.

Fusion estivale

On en entendait parler depuis quelques temps et depuis le 1^{er} juillet c'est officiel : l'association Aide aux Choix de Vie a rejoint Aurore. Créée en 1981, ACV a pour mission la formation et l'accompagnement vers l'emploi de personnes fragilisées. Implantée en Essonne, à Paris et en Seine-Saint-Denis, ACV gère 9 sites, où 49 salariés travaillent au sein de services d'accompagnement social, de conseil en insertion professionnelle, de formation et au sein d'Espaces Jeunes. À court terme, l'entreprise d'insertion Escale, (second-œuvre, BTP), ses 3 encadrants et ses 6 salariés en insertion devraient se rapprocher d'Aurore. Le pôle Insertion d'Aurore se composera donc de 120 salariés (et 20 intervenants externes), répartis sur 23 sites dans 4 départements, accompagnant 52 postes en insertion et 3000 personnes accueillies



Les locaux mutualisés d'Aurore et ACV, rue des Rigoles dans le 19^{ème}

Des transformations en profondeur

Parce que la fusion avec ACV était préparée de longue date (les premières discussions ont débuté il y a 5 ans), la mutation du pôle Insertion a en fait commencé dès septembre 2012, avec l'arrivée d'Olivier Febvre à sa direction. Pendant 1 an, il a donc partagé son temps entre la direction générale d'ACV et celle du pôle Insertion d'Aurore ; de quoi rapprocher les deux entités. La mutualisation des ressources, la mixité des équipes et la mise en place de temps de travail partagé entre services ont poursuivi la construction de ponts entre les deux associations ; par exemple, avec le projet européen Grundtvig, qui réunit personnes accueillies et professionnels d'ACV et d'Aurore. Autre exemple de coopération avant fusion : en 2012, ACV a formé les animateurs, les agents hôteliers et les chefs de service du pôle Urgence dans le cadre de formations collectives.



L'accès à l'emploi et à la qualification, doivent être au cœur des parcours d'insertion.

» et l'accueil de jour pour mineurs étrangers isolés, Pangea ; le secteur « Formation et insertion professionnelle », principalement composé d'équipes d'ACV ; et enfin, le secteur « Économie Sociale et Solidaire », composé des Jardins du Pont-Blanc, du chantier d'insertion Prélude dont la direction sera assurée par l'entreprise d'insertion Escale, du Carré des Biffins, de l'Épicerie solidaire, ainsi que de plusieurs projets.

Au-delà d'un objectif de clarté, cette réorganisation vise également l'équilibre budgétaire d'un pôle souvent mis en difficulté par des déficits structurels.

Contre ces derniers, Olivier Febvre fait le choix de la créativité et du dynamisme : « Nos financeurs sont clairs : il n'y aura pas d'augmentation de budget. Il faut donc se donner les moyens de maintenir nos prestations, sans réduire les postes ou notre niveau d'exigence. Pour cela, je suis convaincu que la solution est dans l'innovation et le développement », explique-t-il.

C'est donc dans cette perspective qu'une cellule développement et recherche a été créée et sera étoffée dès la rentrée. Le satellite créera des synergies entre les pôles, répondra aux appels d'offre, tout en créant des liens avec des entreprises, des fondations ou des fonds de dotation.

Pour se battre contre les difficultés du secteur du pôle Insertion, Aurore fait donc le pari de l'innovation et du lien avec le secteur privé. Elle réaffirme ainsi l'importance de l'accès à l'emploi et à la qualification dans les parcours d'insertion des personnes en difficulté ; une position qu'elle tient depuis sa création.